



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

Paris le 25 février 2020

Grégoire MAURINO (COLOMIERS RUGBY)

Stade Montois Rugby / Colomiers Rugby du vendredi 21 février 2020 (J21 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Stade Montois Rugby / Colomiers Rugby, M. Grégoire MAURINO a été définitivement exclu par l'arbitre à la 26^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Grégoire MAURINO est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 4 mars 2020.

M. Grégoire MAURINO est suspendu dans l'attente de cette audience.

Facundo ISA (RC TOULONNAIS)

Stade Rochelais / RC Toulonnais du samedi 22 février 2020 (J16 TOP 14)

Citation

A la suite de la rencontre Stade Rochelais / RC Toulonnais, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Facundo ISA pour une action ayant eu lieu à la 75^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Facundo ISA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 4 mars 2020.

M. Facundo ISA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Alivereti RAKA (ASM CLERMONT AUVERGNE)

ASM Clermont Auvergne / Union Bordeaux-Bègles du samedi 22 février 2020 (J16 TOP 14)

Citation

A la suite de la rencontre ASM Clermont Auvergne / Union Bordeaux-Bègles, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Alivereti RAKA pour une action ayant eu lieu à la 61^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Alivereti RAKA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 4 mars 2020.

M. Alivereti RAKA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

ROUEN NORMANDIE RUGBY / SA XV CHARENTE RUGBY

Rouen Normandie Rugby / SA XV Charente Rugby du vendredi 21 février 2020 (J21 PRO D2)

Réclamation

A la suite de la rencontre Rouen Normandie Rugby / SA XV Charente Rugby du 21 février 2020 (J21 PRO D2), Rouen Normandie Rugby a déposé une réclamation contre la qualification d'un joueur du SA XV Charente Rugby.

Rouen Normandie Rugby et le SA XV Charente Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 4 mars 2020.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51